

benefit

Juste

Suter Inox SA élève le niveau des exigences de sécurité au travail. Résultat: moins d'accidents et baisse des primes. → Page 4



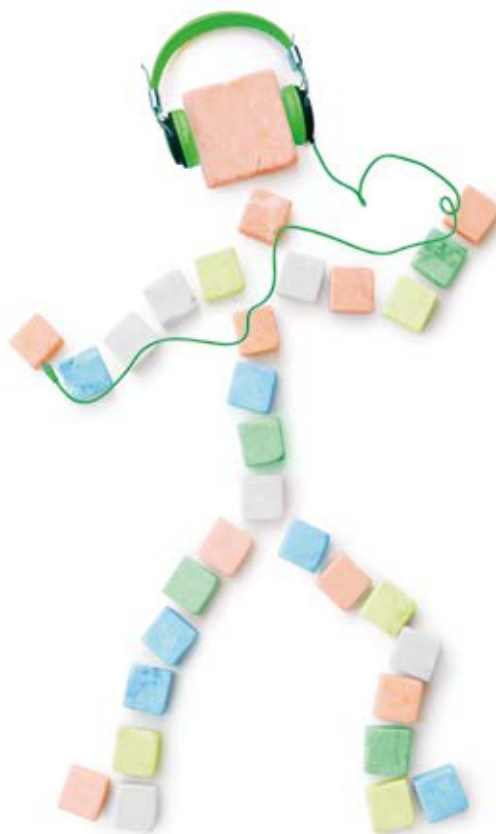
Ensemble

Pour le commandant Jan Bauke, le service du feu est un sport d'équipe. Quelques règles à respecter pour réussir. → Page 13



Adroite

Michaela Dillier exerce le métier de ses rêves. La jeune femme sera peut-être la prochaine championne suisse de carrelage. → Page 20





Près de
170 000
cas par an

C'est le nombre d'accidents professionnels et non professionnels dus aux chutes de plain-pied enregistré en Suisse (moyenne de 2008 à 2012). Ce risque d'accident est supérieur à celui des accidents de la circulation. Les chutes de plain-pied coûtent près d'un milliard de francs par an. La Suva propose toujours différents modules de prévention à l'adresse www.trebucher.ch. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet en page 15.



Des primes conformes au risque

Aimez-vous payer trop cher? Une question rhétorique, certes, dont je connais déjà la réponse. Il va sans dire que chacun préfère payer le juste prix. Eh bien, il en va de même pour la Suva: son système tarifaire permet aux entreprises assurées de payer des primes qui correspondent au risque d'accident, des primes conformes au risque. Vous apprendrez à la page 4 comme fonctionne ce fameux système et comment les entreprises peuvent contribuer à maintenir les primes à un niveau bas.

De nombreux supérieurs hiérarchiques doivent promouvoir les règles vitales auprès de leurs collaborateurs afin d'éviter que des accidents se produisent. Quels conseils donner aux autres cadres pour faire respecter ces règles? Nous avons rendu visite à un commandant de service du feu, qui nous dévoile ses méthodes. Vous en saurez plus en lisant la page 13.

Pour finir, nous vous présentons Michaela Dillier, une jeune femme devenue carreleuse par passion. Découvrez son histoire à la page 20. L'Obwaldienne participera cet automne à la compétition SwissSkills à Berne, où elle affrontera d'autres jeunes professionnels pour tenter de décrocher le titre de championne de Suisse.

Pascal Mathis
Rédacteur en chef «benefit»



REPORTAGE

04 Pas seulement de l'argent économisé

Les entreprises qui réduisent les accidents, les suites d'accidents et les coûts qui y sont liés doivent aussi en profiter. Tel est l'objectif que poursuit la Suva avec ses primes conformes au risque et dont a également bénéficié l'entreprise Suter Inox AG en ayant fortement réduit les accidents et les suites d'accidents ces dernières années.

FOCUS

10 La révision de la LAA approche

11 «Je suis fier d'être Monsieur Suva»

12 Le modèle gagnant durable de la

L'exercice 2013 a été bon pour la Suva, avec un excédent de produits de 61,5 millions de francs et une progression du degré de couverture financière à un niveau de 128 %.

ACTUALITÉS

13 Chef et coéquipier

14 Que faire après un accident?

14 Wanted: 70 nouveaux champions

14 Tapis rouge pour Bellikon

14 La Suva réorganise ses processus

15 Bouger pour moins chuter

16 CONCOURS

17 TIRER DES LEÇONS DES ACCIDENTS

18 BRAVO // À PROPOS

20 PORTRAIT

Pour Michaela Dillier, le métier de carreleuse est une passion. Lors de la compétition SwissSkills à Berne, elle tentera de décrocher le titre de championne de Suisse.

22 SERVICE

Pas seulement de l'argent économisé

→ www.suva.ch/primes → www.suva.ch/tarification

Une prime adaptée au risque de chaque entreprise et de chaque branche, c'est l'objectif que poursuit systématiquement la Suva et dont a également bénéficié l'entreprise Suter Inox AG (Schinznach-Bad) en ayant fortement réduit les accidents et les suites d'accidents ces dernières années. Texte: Pascal Mathis // Photos: Philipp Schmidli

En passant entre le bois et la ligne de chemin de fer, on longe une grande halle de production. Bruits de machines, personnes travaillant dans les différents bâtiments: nous sommes en visite chez Suter Inox AG (Schinznach-Bad), entreprise qui traite de l'acier inoxydable pour des articles de cuisine de haute qualité tels que plans de travail, éviers ou bacs. Une PME tout à fait banale à première vue, mais dont l'histoire récente a été peu commune.

Moins d'accidents grâce à un grand engagement

Il y a quelques années encore, l'entreprise enregistrait des coûts d'accidents relativement importants, «nettement plus importants que nous ne l'aurions souhaité», nous confie le chef de l'entreprise, Marco Suter. Il s'agissait généralement de coupures, car la PME travaille souvent avec des tôles d'acier aux bords tranchants. Même si les coupures ne semblent pas renvoyer à des blessures graves, elles occasionnent généralement des arrêts de travail d'une certaine durée. Pour réduire les accidents et les absences, Suter Inox et la Suva sont entrés en contact et ont mis en place le projet «Sécurité intégrée».

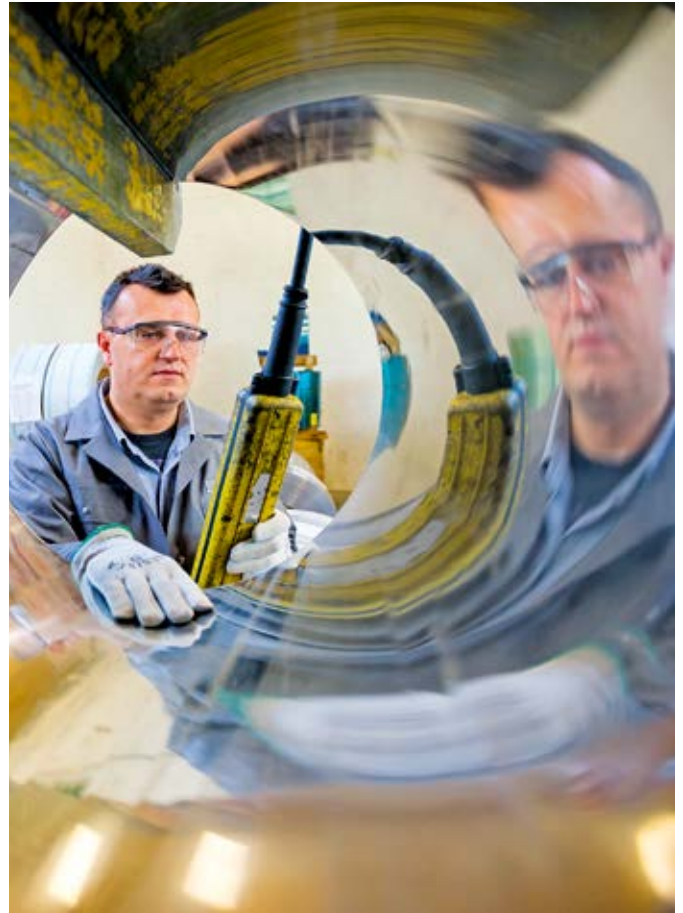
Ils ont examiné en détail l'entreprise, contrôlé les processus et introduit des améliorations aussi vite que possible. Des installations de sécurité ont par exemple été adaptées pour chaque poste de travail; les collaborateurs ont reçu non pas une seule paire de gants de sécurité, mais plusieurs pour les différentes étapes de travail; enfin, l'avis technique de la Suva a été demandé lors de l'acquisition de nouvelles machines et installations. «Il s'agissait d'un coaching classique dont nous avons grandement profité», nous explique Marco Suter. Et d'un engagement qui s'est révélé payant pour 140 personnes, car il a permis de réduire nettement les accidents et leurs coûts ces dernières années.



Détermination des primes – Assurance contre les accidents professionnels et non professionnels:
www.suva.ch/waswo/2736.f



Jamais sans équipement de protection: casque, protecteurs d'ouïe, lunettes de protection et gants pour un collaborateur de Suter Inox.



Installations adaptées à chaque poste de travail.

Résultat: pour Suter Inox, des absences moins nombreuses, mais également des primes moins élevées de la Suva. L'entreprise a contribué à cette réussite en s'engageant en faveur de la sécurité au travail. Comme non seulement elle, mais l'ensemble de la branche ont enregistré moins d'accidents, elle a bénéficié d'une baisse des primes d'assurance.

Même si Inox AG n'est pas la seule entreprise à avoir pu réduire le nombre d'accidents professionnels, son exemple montre clairement qu'il est avantageux à plusieurs titres de prendre soin des collaborateurs. S'occuper de la sécurité au travail et durant les loisirs empêche non seulement des souffrances et des tourments, mais permet également de maintenir les primes à un niveau faible ou même de les réduire.

Des primes conformes au risque

Le calcul des primes d'assurance repose sur le système suivant: la baisse des accidents graves entraîne celle des frais de traitement, des indemnités journalières et des rentes. Même si les frais de santé augmentent depuis des années, il est possible de réduire ses propres primes grâce à la prévention des accidents. En outre, la Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat. Elle restitue ses excédents aux assurés sous la forme de primes plus faibles.

Comparer ce qui est comparable

Les primes de la Suva ne sont pas seulement équitables parce qu'elles sont déterminées en fonction des coûts des accidents. Elles le sont aussi parce que la Suva compare ce qui est comparable. Elle divise les entreprises qu'elle assure en collectifs dont les activités sont identiques ou similaires. Un collectif comprend par exemple tous les bureaux d'architecture, un autre toutes les exploitations forestières, encore un autre (dont fait partie Suter Inox AG) toutes les usines d'articles métalliques. Ainsi, si l'ensemble d'une branche réduit le nombre de ses accidents, toutes les entreprises de la branche en bénéficient. Pour les entreprises d'une certaine taille assurées selon un système de bonus-malus comme Suter Inox AG ou selon une tarification empirique (cf. page 8), les coûts des accidents ont même une incidence encore plus forte sur le montant des primes.

La sécurité est prioritaire

Les faits sont clairs: par son comportement, chaque entreprise et chaque personne peut avoir une influence sur les primes. Eviter le moindre accident se révèle positif. Toutefois, il ne s'agit pas seulement des accidents graves. Même les prétendus petits accidents peuvent souvent provoquer de longues absences et des coûts substantiels, Suter Inox AG en est consciente. Depuis le projet «Sécurité intégrée» conclu avec la Suva, l'entreprise familiale consacre encore beaucoup d'attention au thème de la sécurité au travail. «La persévérance vient à bout de tout», nous dit Marco Suter. Eviter des accidents est prioritaire et demande continuité et discipline.

Comment se manifeste l'importance accordée à la sécurité? Le préposé à la sécurité participe par exemple chaque mois à une séance de direction. Il a son mot à dire, qu'il s'agisse d'organiser une réunion pour les collaborateurs ou d'acheter de nouvelles machines. Dans le dernier cas, l'avis de la Suva est demandé.

Comment optimiser les primes?

Sur www.suva.ch/autocontrôles, la Suva propose aux entreprises et aux personnes de déterminer leur risque d'accidents. Elle forme également des préposés à la sécurité et organise des cours (www.suva.ch/cours) dans les entreprises.

Le principe est le suivant: chaque collaborateur et chaque entreprise peuvent contribuer au maintien à un faible niveau ou à la baisse des primes de l'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels. En effet, moins d'accidents signifient moins de coûts, ce qui peut avoir une influence favorable sur les primes. La prévention des accidents commence par de petits gestes: en portant par exemple des gants de sécurité pour travailler, en s'échauffant correctement avant un match de football ou en éliminant les objets pouvant constituer un risque de chute au travail et durant les loisirs. // mpf

En outre, la direction contrôle chaque mois la sécurité des installations. Et les supérieurs directs dispensent aux collaborateurs une formation mensuelle sur un nouveau thème de la sécurité au travail. Le temps consacré à cette dernière (280 heures de travail par mois) peut sembler important, mais s'avère payant.

Il ne s'agit pas seulement d'économiser de l'argent

Suter Inox AG est une entreprise modèle. Elle montre combien il est important et efficace de prendre soin de ses collaborateurs. Un engagement positif pour la PME, dont les primes sont aujourd'hui plus faibles qu'il y a quelques années.

Pour Marco Suter, l'aspect financier ne passe cependant pas en premier. Il considère que rien n'est plus important que la sécurité. La sécurité et la santé des collaborateurs. Bien sûr, il est toujours agréable de payer des primes équitables «et d'être récompensé lorsque l'on prend soin de ses collaborateurs».

Ce qui rend les primes de la Suva équitables

- La Suva divise les entreprises qu'elle assure en groupes présentant des activités identiques ou similaires. Elle compare donc ce qui est comparable.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes moins élevées.
- La prévention des accidents contribue activement à économiser des coûts et à réduire les primes ou à les maintenir à un faible niveau.

Les modèles de primes en aperçu

Taux de base

Presque trois quarts des entreprises assurées à la Suva le sont au taux de base. Elles sont classées en groupes (collectifs) présentant des activités identiques ou tout du moins similaires. Chaque entreprise paie ainsi un taux de prime adapté à sa branche. Si cette branche enregistre moins d'accidents, par exemple grâce à une prévention réussie ou à des progrès techniques, toutes les entreprises qu'elle regroupe en bénéficient. En effet, la baisse des accidents et des coûts entraîne celle du taux de base au fil des ans.

Système de bonus-malus

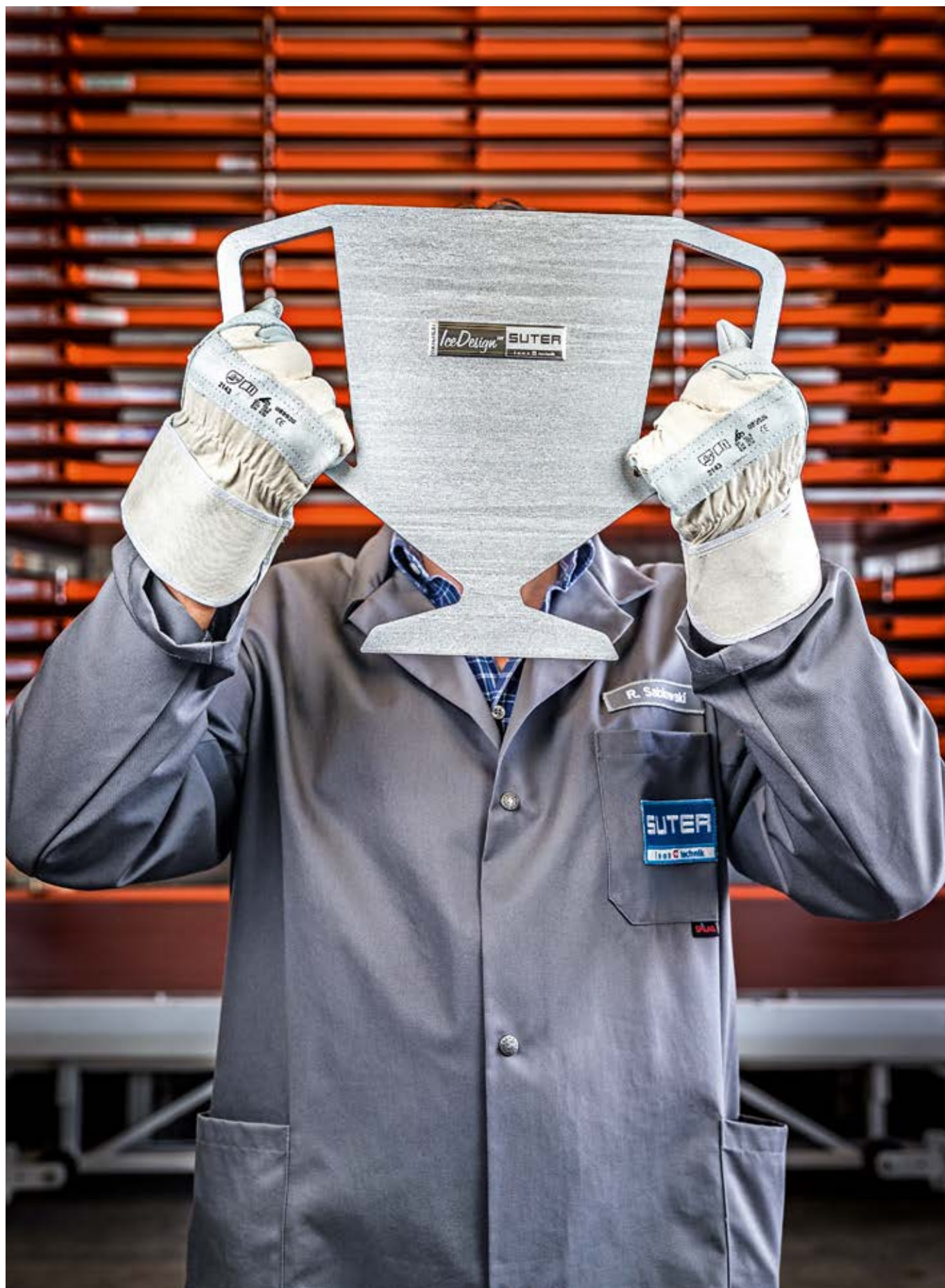
Les entreprises d'une certaine taille (environ un tiers) sont assurées avec le système de bonus-malus. Ici encore, elles sont classées en différents collectifs. Si une entreprise enregistre moins de coûts d'accidents (frais de traitement, indemnités journalières, rentes) que la moyenne de sa branche, elle est récompensée par un bonus, c'est-à-dire un rabais de primes. En revanche, si ses coûts sont supérieurs, elle subit un malus.

Tarifification empirique

Les grandes entreprises sont assurées selon la tarification empirique, c'est-à-dire que les frais de traitement, les indemnités journalières, les valeurs capitalisées des rentes ainsi que différentes provisions des quinze dernières années sont prises en compte. Les primes d'assurance individuelles sont alors déterminées en conséquence pour l'année suivante. Ce modèle s'applique à environ 1 % des entreprises assurées à la Suva. // **mpf**



A partir de septembre, la Suva appelle par l'intermédiaire d'affiches et de spots TV à prendre soin des collaborateurs. Rendez-vous sur www.youtube.com/suvasuisse pour visualiser les spots.



Exemplarité et réussite: le projet «Sécurité intégrée» a permis de réduire les suites et les coûts des accidents.

La révision de la LAA approche

→ www.suva.ch/revision-iaa

Le conseiller fédéral Alain Berset donne le coup d'envoi de la reprise de la révision de la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Une demande conjointe des partenaires sociaux, des assureurs et de la Suva déposée auprès du Département fédéral de l'intérieur constitue la base du projet de consultation.



Une œuvre commune: la Suva et plusieurs partenaires collaborent à l'élaboration de la demande. // Services du Parlement

En mars 2011, le Parlement a renvoyé la révision de la LAA au Conseil fédéral en le chargeant d'élaborer un nouveau projet se limitant à l'essentiel et apportant une solution à la question des rentes d'invalidité à l'âge de la retraite. Suite à ce renvoi, les partenaires sociaux, soutenus par la Suva, ont élaboré des solutions durant plus d'un an. Vers la fin de cette période, l'Association Suisse d'Assurances s'est aussi associée aux travaux. Un compromis accepté par toutes les parties impliquées et soigneusement équilibré a été trouvé et pu être remis au Département fédéral de l'intérieur (DFI) à la fin de l'année 2013.

En même temps, la Commission administrative et le Conseil d'administration de la Suva ont planché sur le projet 2 (gouvernance d'entreprise et activités accessoires de la Suva) et soumis des propositions de modifications à l'Office fédéral de la santé publique.

Echos de la consultation

En juin dernier, le Conseil fédéral a approuvé le projet de message et une consultation conférentielle raccourcie qui a eu lieu ce même mois, les parties intéressées ayant eu jusqu'au début juillet pour prendre position par écrit.

Les réactions ont été positives, puisque presque tous les participants à la procédure de consultation ont accepté et soutenu le compromis. Quelques critiques concernaient le rythme soutenu du DFI. Fait particulièrement réjouissant pour la Suva, le système de l'assurance-accidents, doté d'une bonne santé financière, n'a pas été remis en question et son domaine d'activité n'est pas affecté. Plusieurs questions techniques ont pu être clarifiées. Les adaptations apportées au projet 2 portent sur une modernisation des structures de la Suva et autorisent celle-ci à exercer des activités accessoires.

Quelles sont les prochaines étapes?

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-CE) débattira du projet de révision dès l'automne 2014. La Suva continuera de s'investir en faveur du compromis trouvé et afin que ce dernier ne soit pas menacé par de nouvelles exigences matérielles. // fij

«Je suis fier d'être Monsieur Suva»

Le président du Conseil d'administration de la Suva, Markus Dürr, explique comment il a vécu ses premiers mois à la tête du plus grand organisme d'assurance-accidents. Il évoque ce en quoi la Suva pourrait être encore meilleure et pourquoi il est fier d'être «Monsieur Suva».

Markus Dürr, votre charge de membre du Conseil d'administration vous a amené à connaître la Suva dès 2009. Depuis le début de l'année, vous en êtes le président, d'où une implication encore plus forte. Votre image de l'entreprise a-t-elle changé ces derniers mois?

C'est un peu comme avec le mariage. On s'en fait une certaine idée, mais il faut le vivre au quotidien pour savoir vraiment ce qu'il en est. Bien sûr, je savais depuis longtemps comment fonctionnait la Suva et quelles étaient ses activités principales, mais ce n'est que maintenant, en étant dans les coulisses, que des difficultés m'apparaissent ici et là. La Suva est une entreprise très complexe.

Complexité rime parfois avec difficulté. Vous est-il déjà arrivé de regretter votre nomination à la tête de la principale assurance-accidents?

Je savais en gros ce qui m'attendait. En outre, mon ancienne activité de conseiller d'Etat m'a habitué à la complexité. Cependant, le diable se cache dans les détails. J'entends par là qu'il faut déployer d'importants efforts en arrière-plan pour faire bonne figure en public. Cela dit, je n'ai pas regretté une seconde ma candidature à la présidence du Conseil d'administration de la Suva.

Vous parlez du public. En tant que président du Conseil, vous incarnez inévitablement la Suva vis-à-vis de l'extérieur. Cette fonction vous dérange-t-elle?

Pas le moins du monde. Me voilà devenu «Monsieur Suva», et c'est bien ainsi. J'adhère aux idées qui fondent la Suva et je suis heureux de les représenter dans le public. Je me voue corps et âme à cette activité.

Votre fonction vous amène à être contacté directement par des clients insatisfaits. Avez-vous déjà reçu des lettres de réclamation, et comment y faites-vous face?

Oui, cette tâche fait partie de mes attributions, mais jusqu'ici, peu de lettres me sont parvenues. Je prends ces réactions très au sérieux. Le fait que j'aie, en tant que président du Conseil d'administration, une autre perspective que les collaborateurs de la Suva peut être un avantage, d'autant que je suis à même de donner des informations nouvelles sur tel ou tel point.

Où la Suva peut-elle encore s'améliorer?

Il nous faut mieux expliquer le «mécano» de la Suva à un plus large public ainsi qu'au monde politique, par exemple



Depuis le début de l'année, le nouveau président du Conseil d'administration arpente les coulisses de la Suva: Markus Dürr. // Alma Johans

pourquoi nous sommes mieux qu'une assurance; mais l'image poussiéreuse d'autrefois appartient au passé, ce dont tous les collaborateurs et moi-même pouvons être fiers!

Pour conclure: que souhaitez-vous pour le centenaire de la Suva, en 2018?

Un tel anniversaire constitue toujours une belle opportunité pour mettre une entreprise en relief au travers de son histoire, mais également par ses perspectives d'avenir. J'espère qu'en 2018, la révision de la LAA aura été enfin adoptée et que la Suva apparaîtra à tous comme une institution unique qui a su demeurer jeune. Et que plus personne ne cherchera alors à restreindre le champ de ses activités. // mjh/sbq

Le modèle gagnant durable de la Suva

→ www.suva.ch/conference-de-presse-bilan

L'exercice 2013 a été bon pour la Suva. Lors de la conférence de presse bilan, Ulrich Fricker, président de Direction, a pu présenter un excédent de produits. Le nombre de nouvelles rentes d'invalidité a augmenté. Pour 2015, la majorité des entreprises assurées peuvent compter sur des primes stables.

L'exercice 2013 a été bon pour le plus grand assureur-accidents de Suisse: la Suva fait état d'un excédent de produits de 61,5 millions de francs, comme l'a expliqué le président de Direction, Ulrich Fricker, lors de la conférence de presse bilan qui s'est tenue à Lucerne le 13 juin. Sur ce montant, la Suva a restitué 50 millions de francs à ses clients.

«Notre degré de couverture financière a progressé à un niveau record de 128 %». La Suva a réalisé en 2013 une

performance de 4,7 % sur ses placements, ceux en actions ayant principalement contribué au résultat positif. Et malgré la baisse des primes, les recettes de primes sont passées à 4185 milliards de francs grâce à la hausse de la masse salariale, qui a atteint 140 milliards de francs.

Hausse des rentes d'invalidité

L'an dernier, 462 776 cas de sinistres ont été annoncés, ce qui correspond prati-

quement à la valeur de 2012. Les nouvelles rentes d'invalidité ont connu une hausse de 12,1 %. Selon Ulrich Fricker, «il n'est pas encore possible de dire s'il s'agit d'un revirement de tendance».

Un modèle gagnant durable

Markus Dürr, président du Conseil d'administration de la Suva depuis le début de l'année, cite comme facteur essentiel de réussite le modèle Suva lui-même. «J'ai repris les rênes d'une entreprise en excellente santé». Et en ce qui concerne la révision de la LAA en cours, il ajoute que la Suva ne devrait pas être affaiblie, conformément au principe selon lequel «on ne change pas une équipe qui gagne». // sug



De g. à dr.: Markus Dürr, Ulrich Fricker et Ernst Mäder. // Photopress

Primes stables

Pour 2015, trois quarts des entreprises assurées peuvent compter sur des primes stables. Après un septième abaissement consécutif des primes, la Suva a atteint un nouvel équilibre financier. Un quart des clients connaîtront un ajustement en fonction du risque. Pour l'an prochain, la Suva réduira les suppléments pour frais administratifs de 0,5 point de pourcentage dans l'assurance contre les accidents non professionnels, faisant ainsi bénéficier directement ses clients des gains d'efficacité réalisés. // sug



Obtenez des informations détaillées dans le rapport de gestion 2013, que vous trouverez en différentes versions sur www.suva.ch/comptes-annuels.

Chef et coéquipier

→ www.suva.ch/regles 🎧 www.suva.ch/podcast-benefit-f

Quand l'alarme retentit, plus le temps de s'entraîner. Le groupe Nord du service du feu «Protection et sauvetage Zurich» n'a pas le droit à l'erreur. Comment le commandant s'y prend-il pour que ses troupes respectent les règles vitales? La réponse de Jan Bauke, évoquant son amour du métier, peut surprendre.



Avec quelques-uns de ses hommes: le commandant du service du feu Jan Bauke. // Alma Johanns

«Nous exerçons la prise de risque», confie Jan Bauke. Le commandant du groupe Nord du service du feu «Protection et sauvetage Zurich» décrit la situation: chaque intervention à laquelle participe son équipe de 118 hommes peut être une question de vie ou de mort. Dans leur mission, les sapeurs-pompiers n'ont pas le droit à l'erreur. Le moindre écart par rapport aux règles et méthodes établies peut avoir des conséquences désastreuses.

Présence et contacts personnels

Comment Jan Bauke obtient-il le respect et l'obéissance de ses troupes? «J'assiste aux formations chaque fois que je le peux. J'essaie aussi de donner moi-même des cours.» Il ne ressent pas cela comme un devoir désagréable, mais comme faisant partie du rôle d'un homme à la tête de plus d'une centaine de personnes. L'équipe apprécie. «Je tiens à connaître chacun. Et à savoir comment il va», explique encore Jan Bauke. Le service du feu est comme une grande famille. Il lui semble naturel de ne pas rester au bureau et d'être de piquet ou de garde

de temps en temps le week-end à la centrale de l'Aéroport international de Zurich.

Bien sûr, en cas de coup dur, c'est lui le seul maître à bord. Le service du feu est extrêmement hiérarchisé, et ce n'est pas un club de discussion, lance-t-il en souriant. Tout en précisant qu'il lui arrive de consulter un collègue en cours d'intervention, parce que deux cerveaux réfléchissent mieux qu'un seul, et que le service du feu est un sport d'équipe.

Un commandant théologien

Jan Bauke n'est pas devenu meneur d'hommes par hasard. A l'école, déjà,

il dirigeait des groupes et aimait les contacts humains. Plus tard, il a été moniteur de ski et il a passé un doctorat de théologie qui lui a permis de célébrer des mariages et des offices religieux. Il est ensuite devenu instructeur sapeur-pompier et chef de formation au service du feu de l'Aéroport de Zurich. Il commande le groupe Nord «Protection et sauvetage Zurich» depuis maintenant un peu plus de six ans et supervise près de 1500 interventions par an.

Quel conseil Jan Bauke donnerait-il à d'autres cadres, par exemple sur un chantier, pour faire respecter les règles vitales? Sa réponse peut surprendre: «L'enthousiasme!» Pourquoi? «L'amour du métier et la confiance en soi sont les deux seules choses qui en imposent.» A cela s'ajoute bien sûr le fait que le commandant participe aux exercices pour être prêt en cas de coup dur. Il ne se sent pas plus important qu'un autre. Ce qui explique également la franchise exigée dans l'évaluation de ses interventions, «quelle que soit la décoration épinglée sur mon uniforme». // mpf

Méthode Jan Bauke

- Convaincre et motiver en communiquant son enthousiasme.
- Tenir compte de l'avis des autres.
- Entretenir des contacts personnels et être à l'écoute de ses collaborateurs.

Que faire après un accident?

www.suva.ch/podcast-f



Après un accident, il s'agit en premier lieu de guérir vite, mais on se pose souvent aussi de nombreuses questions, auxquelles répond désormais une nouvelle vidéo d'information. Par exemple, quelles conditions faut-il remplir pour que l'événement ait légalement valeur d'accident? On y apprend également ce qu'entreprend la Suva après un accident, quels autres éclaircissements doivent encore être effectués et quelles prestations sont allouées.

La Suva traite chaque année quelque 590 000 accidents professionnels et non professionnels, dont les suites ne sont pas uniquement indemnisées par des prestations en espèces, mais également par des prestations pour soins et des remboursements de frais. // mpf

Wanted: 70 nouveaux champions

→ www.swisskillsbern2014.ch/fr

Du 17 au 21 septembre prochain, la ville de Berne est placée sous le signe des nouveaux jeunes talents suisses. Lors des championnats SwissSkills, environ 1000 jeunes des deux sexes, issus de toutes les professions, vont s'affronter dans 70 disciplines professionnelles afin de déterminer les meilleurs. Les SwissSkills ont lieu pour la première fois cette année sous cette forme, c'est-à-dire en un seul lieu et de manière simultanée. Les participants les mieux placés se qualifient pour les championnats internationaux, les EuroSkills et les WorldSkills.

Outre les compétitions, 130 professions (artisanat, industrie et services) vont présenter leurs activités. Pour les jeunes gens et les jeunes filles devant choisir une formation ainsi que pour les élèves des écoles spécialisées, les SwissSkills constituent une plateforme idéale pour s'informer sur la multitude de professions proposées. La Suva est partenaire en matière de prévention lors de cette manifestation. Les organisateurs attendent jusqu'à 200 000 visiteurs au Stade de Suisse et à Bernexpo. // mpf



Tapis rouge pour Bellikon

→ www.suva.ch/reinsertion

Les patients de la Rehaklinik Bellikon (RKB) ont pu assister à une séance de cinéma exclusive au mois de juillet dernier. Tapis rouge et popcorn: tous les accessoires étaient en place pour regarder «The Volcano», qui est actuellement projeté dans les salles de cinéma. La raison de cette manifestation est due à la campagne Facebook «Share if you Care», lors de laquelle 15 000 personnes ont cliqué sur les «Likes» et «Shares» en l'espace de quelques semaines seulement. Une fois la limite des 15 000 passée, la Suva a tenu sa promesse d'amener le cinéma à la RKB, comme cela fut déjà le cas à la Clinique romande de réadaptation de Sion (CRR). // mpf

La Suva réorganise ses processus

→ www.swissdec.ch

→ www.suva.ch/reinsertion

Tout collaborateur absent pour une durée d'au moins trois jours perçoit une indemnité journalière. L'employeur verse le montant correspondant, qui lui est ensuite remboursé par la Suva. Jusqu'ici, cette avance était rémunérée par un intérêt de 1 %, ce qui ne sera plus le cas à compter de 2015: les montants versés par la Suva étaient souvent si peu élevés que leur paiement générait pour les clients des frais administratifs plus élevés que l'indemnisation elle-même.

Ces économies seront réinvesties dans l'amélioration des processus. La Suva encourage les comptabilités salariales certifiées swissdec, qui simplifient l'échange de données entre les entreprises et les destinataires partenaires. La Suva développera aussi son portail en ligne dédié aux entreprises assurées.

La Suva s'investit par ailleurs pour la réinsertion des victimes d'accidents graves auprès de leurs anciens employeurs, qui contribuent ainsi à réduire le coût des rentes et touchent une rétribution de la part de la Suva. // mpf

Bouger pour moins chuter

→ www.trebucher.ch

Entorses, fractures du poignet, de l'avant-bras, de l'épaule, voire de la colonne vertébrale, les accidents dus aux chutes et faux-pas ne sont pas tous des cas bagatelles. En effet, on dénombre, chaque année en Suisse, près de 170 000 accidents dus à une chute ou un faux-pas avec des conséquences parfois très lourdes. Dans plus de la moitié des cas, ils concernent des personnes actives et coûtent environ 1 milliard de francs aux assureurs.

A quoi sont dus ces accidents? Comment peuvent-ils être évités? Le Dr Pierre-Etienne Fournier, chef de service de la médecine du sport à la Clinique romande de réadaptation à Sion (CRR) nous en dit plus.



Avec l'âge, notre équilibre diminue.

Pourriez-vous expliquer ce phénomène?

Dr P.-E. Fournier: Comme de nombreuses aptitudes, les capacités d'endurance et de force diminuent en prenant de l'âge. Il s'agit d'un processus normal de vieillissement pouvant rester fort discret jusqu'à un âge avancé, pour autant que l'on continue à entraîner ces aptitudes et que l'on ose y mettre de l'intensité.

Une activité physique contribue-t-elle à diminuer le risque de chutes ou faux-pas?

Certainement. Une activité physique régulière entretient l'équilibre, la force et la coordination motrice. Des études faites chez des enfants ont montré que leurs facultés d'équilibre sont diminuées par rapport à des enfants nés 10 ou 15 ans plus tôt. Ils ne sont par exemple plus capables de marcher sur un tronc ou les collisions sont plus fréquentes à la récréation. Des exercices spécifiques lors des cours d'éducation physique pourraient y remédier.

Ces exercices pourraient-ils s'adresser aux collaborateurs d'une entreprise?

Tout à fait. Prenons l'exemple des charpentiers, couvreurs ou même maçons. Pour ces travailleurs, la condition physique joue un rôle très important pour éviter les chutes, étant bien entendu que les autres mesures de sécurité soient aussi strictement appliquées. Depuis ce prin-

temps, la CRR fait d'ailleurs partie du programme «Sport et Prévention Santé» qui enseigne aux apprentis comment bien s'échauffer, renforcer la musculature du dos et des jambes et enfin développer l'équilibre et les réflexes.

La prévention «trébucher» en entreprise est-elle vraiment efficace?

Une prévention ciblée permet de rendre conscient de certains dangers volontiers sous-estimés. Ainsi, la Suva soutient les entreprises par la mise à disposition de conseillers et six modules de prévention, parmi lesquels notamment un programme d'entraînement dynamique. Ces modules ont pour but de faire connaître aux collaborateurs les risques, le comportement qu'il convient d'adopter (tant au travail que durant les loisirs) – mais aussi et surtout, je l'espère, encourager le mouvement.

L'exercice physique a un double avantage. Il permet de diminuer les risques de chutes et faux-pas. Mais il est surtout, en cas d'accident, un très bon facteur de motivation pour la personne blessée qui souhaite rapidement retrouver sa forme et son niveau physiques. // gnc

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28
www.suva.ch/fr; benefit@suva.ch
Rédaction: Pascal Mathis (mpf)

Contributions à la présente édition:

Stéphanie Berger, rédactrice podcasts
Nadine Dissler, traductrice
Alois Felber (afe), rédacteur technique
Judith Fischer (fij), secrétaire générale
Lucia Frey, photographe
Nadia Gendre (gnc), rédactrice
Robert Hartmann (hat), rédacteur technique
Alma Johanns, photographe
Stéfan Kühnis (stk), collaborateur freelance
Bruno Kuster, photographe
Pedro Lenz, chroniqueur
Sabine Margueron, traductrice
Jan Mühlethaler (mjh),
chef de la communication d'entreprise
Regula Müller (mr4), rédactrice
Christine Petersen, traductrice
Isabelle Pfyffer Grabner, traductrice
Philipp Schmidli, photographe
Barbara Senn (sbq), rédactrice
Irma Steinmann (si5), mise en pages
Takashi Sugimoto (sug), rédacteur
Roger Zürcher, illustrateur

Commandes:

Suva, service clientèle
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17
service.clientele@suva.ch
www.suva.ch/waswo-f
Reproduction souhaitée avec mention de la source
«benefit» paraît quatre fois par année.

Impression avec bilan neutre en CO2:
www.myclimate.org/fr

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Testez vos connaissances!

Conseils pour la période estivale

→ www.suva.ch/concours → www.suva.ch/chaleur

Question:

A quel moment de la journée la concentration d’ozone est-elle la plus élevée?



1^{er} prix:
GPS TomTom



2^e prix:
appareil photo numérique
Fuji (Neo Classic Mini)



3^e prix:
machine à popcorn



4^e – 10^e prix:
deux bons de cinéma

Réponse:

A

A midi

B

Pendant toute la journée dès que le soleil brille

C

En fin d’après-midi

L’été est propice à toutes sortes d’activités de loisirs. Mais aussi belle soit-elle, cette saison est parfois également éprouvante, en particulier pour les personnes qui travaillent en plein air en période de canicule. Le soleil, la chaleur et l’ozone peuvent entraîner une baisse de tonus et avoir des effets néfastes pour la santé.

La chaleur est plus facile à supporter en respectant quelques principes élémentaires. Il est important de boire suffisamment (mais en évitant l’alcool) sans attendre l’apparition de la sensation de soif. Il est également conseillé d’appliquer une crème solaire et de porter un couvre-chef et des lunettes de soleil à protection UV. Les travaux pénibles ou difficiles doivent être placés en début de matinée.

Les personnes travaillant dans un bâtiment devraient laisser les fenêtres ouvertes pendant la nuit ou les ouvrir tôt le matin, puis les refermer durant la journée et baisser les stores.

Solution du concours «benefit» 2/2014
→ www.priorite-prudence.ch

Quel conseil la campagne «Priorité à la prudence» donne-t-elle notamment aux cyclistes?

A «Ne te surestime pas»

B «Garde l’œil ouvert»

C «Respecte la distance par rapport aux autres usagers de la route»

La réponse B est correcte. Que l’on ait la priorité ou pas, on ne sait en effet jamais ce qui va arriver. Il vaut mieux regarder deux fois, car les usagers de la route ne voient pas tout au premier coup d’œil.

❖ Clôture du concours: 19 septembre 2014

❖ Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur www.suva.ch/concours.

Ecrasé par des poutres métalliques

→ www.suva.ch/exemples-accidents → www.suva.ch/regles

Accident mortel dans une entreprise de construction métallique: un collaborateur est écrasé par une pile de poutres métalliques qu'il a involontairement renversée avec le pont roulant.



Erreur fatale: lors du déplacement du pont roulant, des crochets en suspension renversent l'acier.

Le constructeur métallique effectue des opérations de soudage sur une poutre métallique posée sur des chevalets. Lorsqu'il a fini, il rapproche le chariot du pont roulant, dont le trajet passe au-dessus d'une pile de presque deux mètres d'autres poutrelles situées juste à côté de son poste de travail. C'est alors que des

crochets de l'accessoire de levage s'accrochent à la poutrelle supérieure. La pile se renverse sur le collaborateur, qui n'a aucune chance de l'esquiver. Il est écrasé par des tonnes d'acier et décède.

Pas de vue sur les crochets

Comment l'accident a-t-il pu se produire? Lors du déplacement à vide, les crochets n'auraient dû rencontrer aucun obstacle. Ils étaient si bas qu'ils se trouvaient également en dehors du champ de vision du collaborateur. Ce dernier n'a donc pas pu contrôler leur déplacement, comme les prescriptions le lui enjoignaient. //afe

Instruire et contrôler

Les supérieurs de votre entreprise instruisent-ils les règles de sécurité? Et l'application de ces dernières est-elle systématiquement contrôlée? Ce comportement peut sauver des vies. Dans le cas présent, l'une des règles vitales pour la construction métallique a été enfreinte: «Nous respectons les prescriptions d'élingage des charges et d'utilisation des grues industrielles» (règle 4, www.suva.ch/waswo/84061.f).

Nouveau: exemples d'accidents sous forme de présentations

Vous pouvez désormais télécharger nos exemples d'accidents sous forme de présentations illustrées à partir d'Internet. Elles sont directement utilisables pour les formations via Slideshare ou au format PDF. Chaque exemple explique les causes de l'accident. Il montre aussi clairement que l'instruction et l'application systématiques des règles vitales auraient empêché le pire. L'ensemble de présentations va tout d'abord venir s'ajouter aux anciens textes et sera complété en permanence.

Dire STOP en cas de danger

Chaque accident professionnel grave entraîne des souffrances humaines et des coûts élevés. Il est donc d'autant plus important d'en retirer des enseignements et d'éviter des accidents similaires à l'avenir. Les exemples de la Suva constituent les vecteurs de ces connaissances. Ils doivent permettre aux responsables de la sécurité des entreprises de sensibiliser les supérieurs et les collaborateurs aux situations dangereuses typiques et aux causes des accidents. En cas de danger, il faut dire STOP, interrompre tout de suite le travail et le reprendre uniquement après avoir rétabli les conditions de sécurité requises.

Le droit de dire STOP

→ www.suva.ch/regles → www.appenzellerbahnen.ch → www.fw-bahn.ch 📻 www.suva.ch/podcast-benefit-f

La carte STOP remise à chaque collaborateur par les compagnies de chemins de fer appenzellois et Frauenfeld-Wil équivaut à une licence. Grâce à celle-ci, ils peuvent dire STOP en cas de danger et arrêter le travail en cours jusqu'à ce qu'il puisse être de nouveau exécuté en toute sécurité. Même le directeur de ces deux chemins de fer porte toujours la carte sur lui.



Chacun a le droit de dire STOP en cas de danger: un collaborateur des chemins de fer appenzellois.

«Dans une entreprise de chemins de fer, la sécurité constitue l'un des biens les plus importants pour nos clients, d'une part, et pour nos collaborateurs, d'autre part», nous confie Thomas Baumgartner, le directeur des chemins de fer appenzellois et Frauenfeld-Wil. Pour lui, une chose est claire: «Lorsque la sécurité au travail dans l'entreprise est bonne, la compréhension en matière de sécurité des collaborateurs et des preneurs de décisions est également marquée.» En fin de compte, la sécurité globale au niveau de l'entreprise en bénéficie, «c'est pourquoi chez nous ce thème est une affaire qui concerne les supérieurs hiérarchiques.»

Modèles et autres rôles

Les deux compagnies de chemins de fer employent 220 personnes environ: collaborateurs administratifs, conducteurs de locomotives, constructeurs de voies, mécaniciens. Tout ce monde est complété par des spécialistes, des planificateurs, des ingénieurs et des entrepreneurs indépendants. Comme on peut le constater, la palette des risques est plutôt étendue. «La plupart des jours d'absences ne sont cependant pas dus en premier

lieu à des activités présentant des dangers spécifiques», nous dit Christian Lüthi, préposé à la sécurité des chemins de fer. «Ces dernières années, nous n'avons heureusement pas eu d'accidents professionnels graves, mais le nombre des accidents non professionnels a augmenté.»

Les collaborateurs externes et notamment les supérieurs hiérarchiques sont tenus d'intégrer la philosophie

Les règles vitales

Dans le cadre de sa «Vision 250 vies», la Suva a conçu des «règles vitales» pour les branches et activités à risques élevés (www.suva.ch/regles). Des associations patronales, des planificateurs et des syndicats ont également élaboré une Charte de la sécurité avec l'aide de la Suva. Le message phare est le suivant: chaque collaborateur a le droit et le devoir de dire STOP en cas de danger, car on ne transige pas avec la sécurité au travail. Infos: www.charte-securite.ch // **stk**

de sécurité des chemins de fer appenzellois et de montrer l'exemple, même à midi et une fois la journée de travail terminée. Pour établir ces rôles et la culture de l'entreprise de manière précise, la direction a opté pour la Charte de la sécurité (voir encadré) et l'introduction des règles vitales de la Suva. En cas de danger, chaque supérieur hiérarchique et chaque collaborateur a le droit et l'obligation de dire STOP et d'arrêter le travail jusqu'à ce que celui-ci puisse de nouveau être exécuté en toute sécurité.

La carte STOP et le contrôle de cinq minutes

Au printemps 2014, les compagnies de chemins de fer appenzellois et Frauenfeld-Wil ont signé la charte et élaboré les processus appropriés. «Notre objectif est de toucher les collaborateurs. Chacun doit savoir qu'il a ce droit et cette obligation», nous dit Ivo Streule, le chef du personnel des chemins de fer. «C'est pourquoi nous avons créé la carte STOP. Nos collaborateurs disposent ainsi d'une licence concrète leur permettant et les obligeant de dire STOP en cas de danger.»

Fort des enseignements tirés d'anciens projets, Ivo Streule est conscient qu'il ne faut pas agir de manière précipitée. «La précipitation ne fait que réduire l'utilité et les effets concrets. Les cadres ont ainsi été formés en premier lieu afin qu'ils prennent conscience de l'importance de la carte et afin de savoir comment se comporter lorsque celle-ci leur est présentée par un collaborateur.» La carte STOP constitue un progrès positif, mais il ne faudrait cependant pas en abuser. Les deux compagnies de chemins de fer s'efforcent d'intégrer des activités différentes. Ivo Streule: «Nous avons introduit des contrôles de sécurité hebdomadaires de cinq minutes en parallèle à la carte STOP. Le déroulement de ces contrôles est imprimé au verso. «Les informations essentielles sont ainsi rapidement disponibles.»

Ne pas s'arrêter en chemin

Thomas Baumgartner: «Je n'ai pas besoin d'être convaincu.» Le directeur porte la carte STOP dans son portemonnaie. «Nous visons la sécurité.» Lorsque des collaborateurs viennent à manquer au service extérieur, l'entreprise ressent immédiatement les répercussions. Il n'est tout simplement plus possible de liquider le travail. «Nous souhaitons encore améliorer et développer cette culture de la sécurité. Nous avons pris ce chemin et nous n'allons pas nous en écarter.» Texte: Stefan Kühnis // Photo: mäd

Merci pour tout!

www.suva.ch/podcast-benefit

La reconnaissance est la sœur jumelle de la joie, me dit un ami. Heureuse intuition! Si on y pense, c'est la joie (au sens profond du terme, à ne pas confondre avec la gaîté) qui donne à la vie une bonne partie de son sens. Joie d'être au monde et de lui être relié, de partager, d'aimer et d'être aimé... Sans la moindre joie, l'existence serait difficilement supportable.

Sans sa soeur jumelle non plus: vivre sans aucun motif de reconnaissance signifierait qu'on croit n'avoir rien reçu, en tout cas pas ce qu'on estime dû. Or la vie est le premier cadeau. Etre vivant ici et maintenant provient d'une myriade d'enchaînements de causes et d'effets; aussi les traditions anciennes jugent-elles primordial de manifester constamment de la reconnaissance aux ancêtres.

«Merci pour tout!» Car sans eux, nous ne serions pas là: constat banal... qui pourtant peut changer la vie, en changeant la manière de la considérer. La reconnaissance du passé conforte le présent et détermine l'avenir. Prêter attention à tout ce qu'on reçoit, échange et partage – du rayon de soleil aux amours les plus exaltantes en passant par l'amitié, un verre, un sourire... – distribue autrement la lumière autour de soi. En ressentir de la gratitude ouvre à la joie, régénère, fait avancer.

J'entends ricaner: optimisme bête, cent ans de retard sur «Pollyanna ou le jeu du contentement», le roman qui lavait ainsi le cerveau des jeunes! Il s'agit de tout autre chose: de ne pas laisser nos difficultés, soucis et malheurs envahir l'entier de notre conscience, comme si rien d'autre n'existait. Pas question d'occulter les drames, de rire quand on a envie de pleurer. L'ami qui parle des jumelles joie et gratitude dit aussi «si nos yeux n'avaient pas de larmes, notre âme n'aurait pas d'arc-en-ciel.»

Je choisis ce credo pour remercier benefit et ses lecteurs, en prenant congé d'eux. La plume alerte, tendre et caustique de Loyse Pahud distillera dorénavant avec «à propos» ses doses de stimulante réflexion.



Jacques Poget, chroniqueur, ancien rédacteur en chef de 24heures et président du jury du Prix Suva des Médias



«Le temps est mon plus grand ennemi»: Michaela Dillier relève le défi des Championnats Suisses des Métiers.

«Cap sur la victoire»

 www.suva.ch/podcast-benefit-f

Michaela Dillier est une carreleuse obwaldienne. Elle marche sur les traces de son père et de son frère. Le mois prochain, elle participera aux Championnats Suisses des Métiers à Berne dans le cadre des SwissSkills. Une occasion rêvée de prouver ses compétences professionnelles. Texte: Regula Müller // Photo: Kuster et Frey

En recevant la lettre qui l'invitait à participer aux Championnats Suisses des Métiers dans le cadre des SwissSkills, voici quelques mois, Michaela Dillier, jeune carreleuse âgée de 21 ans, a longuement réfléchi. Ses parents l'ont encouragée. «Ils m'ont fait comprendre que je n'ai rien à perdre.» Michaela Dillier sait déjà comment se déroulera le concours. Elle devra carreler une surface d'environ six mètres carrés sur un sol et deux murs. Elle disposera de 22 heures pour le faire. A la fin, un jury évaluera les angles, les mesures, la mise à l'équerre des carreaux ainsi que l'impression générale. «Le temps est mon plus grand ennemi», avoue Michaela Dillier, en évoquant la session d'examen de fin d'apprentissage qui lui avait en effet déjà semblé relativement courte.

«Une femme sur un chantier n'est pas forcément un garçon manqué»

Thomas Töngi, son formateur pendant l'apprentissage, confirme ses doutes: «Michaela est très soigneuse et rarement satisfaite de son travail.» Mais si elle sait gérer son temps, il pense qu'elle peut remporter une première place aux SwissSkills. Michaela Dillier n'en vise pas d'autre: «Je veux gagner, je ne vois pas d'autre raison de participer.» Elle s'exerce sur le «terrain de jeu» de son père, qui la coache avec l'aide de son frère aîné. «A l'entraînement, ils me donnent des conseils et me disent ce que je peux améliorer.»

Riposter du tac au tac dans un monde d'hommes

Aux SwissSkills, Michaela travaillera sous les regards attentifs d'une foule de spectateurs. Les organisateurs attendent en effet jusqu'à 200 000 visiteurs à Berne. «Pour ne pas me laisser distraire, je mettrai peut-être un casque avec de la musique.» Malgré le stress de la compétition, Michaela attache aussi une grande importance à ne pas oublier de porter ses genouillères, ses lunettes de protection, un masque et des protecteurs d'ouïe.

Michaela Dillier a toujours voulu être carreleuse, comme elle l'avait écrit dans une composition en troisième année primaire. Le métier de rêve de la jeune femme, dont le père a une entreprise de carrelage, semble couler de source. Son frère, âgé de six ans de plus qu'elle, travaille aussi dans la maison familiale. Après l'école secondaire,

lorsque leur fille a effectivement commencé son apprentissage de carreleuse, ses parents n'ont pas caché leur joie. Ils l'ont toujours encouragée à travailler dans ce monde d'hommes, renchérit Michaela Dillier: «On ne m'a jamais traitée d'idiote parce que je voulais apprendre un métier masculin.» Sur les chantiers, évidemment, elle entend parfois des remarques désobligeantes. Mais elle a appris à riposter du tac au tac. Ce qui gêne Michaela Dillier, c'est plutôt qu'une femme sur un chantier soit considérée comme un garçon manqué.

Rejoindre l'entreprise paternelle

En choisissant son métier, Michaela Dillier ne s'est pas trompée. «Le soir, on voit ce qu'on a fait», dit-elle avec enthousiasme. Il lui arrive de se dire, non sans fierté: «Ce sol est magnifique et je l'ai fait moi-même.» Elle aime à se souvenir de son apprentissage. «Nous avons veillé à ce que Michaela termine l'apprentissage sans accident, rappelle Thomas Töngi, car on ne possède la santé qu'une seule fois.» C'est donc tout naturellement que Michaela a été rendue attentive aux dangers au fur et à mesure des chantiers successifs. «Et quand elle signalait elle-même une situation délicate, on la prenait également au sérieux.» Après l'apprentissage, Michaela Dillier est restée dans la même entreprise. Elle pense toutefois qu'elle rejoindra peut-être un jour celle de son père. Mais pour l'instant, elle se concentre sur les SwissSkills. «Michaela a de l'ambition, conclut Thomas Töngi, ce qui est une condition primordiale pour un concours.»



Michaela Dillier prendra part aux Championnats Suisses des Métiers SwissSkills à Berne du 17 au 21 septembre 2014. 130 métiers y seront représentés. Infos complémentaires: voir page 14.

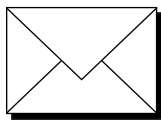
Commander directement en ligne

→ www.suva.ch/carte-commande-benefit

Commandez les publications au moyen de la carte de commande électronique et profitez d'une livraison rapide.

Newsletter

→ www.suva.ch/newsletter-f



Abonnez-vous à notre Newsletter, qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services.

Didacticiel «Identifier et manipuler correctement les produits amiantés»



Vos collaborateurs savent-ils comment manipuler l'amiante? Ce matériau est mis au jour avant tout lors de travaux de transformation, de rénovation ou de démolition. Le nouveau didacticiel s'adresse donc surtout aux apprentis et aux travailleurs du secteur principal et secondaire de la construction et leur apprend à identifier et à manipuler correctement les produits amiantés.

→ www.suva.ch/didacticiels

Protection contre les explosions

Les explosions sont fréquentes aux postes de travail où sont utilisées ou stockées des substances combustibles. La protection efficace des collaborateurs contre les explosions requiert un savoir-faire technique. La nouvelle page «Protection contre les explosions» regroupe des informations et des liens utiles.

→ www.suva.ch/dangers > Se protéger contre les phénomènes dangereux d'incendie et d'explosion

Attaches rapides: prudence!



(Reconstitution)

Avec les attaches rapides, pratiques et largement répandues, les opérateurs peuvent remplacer eux-mêmes différents équipements. Or, ces dernières années, une accumulation de graves accidents du travail généralement dus à la chute d'accessoires a mis en lumière la dangerosité de tels systèmes. La Suva a donc décidé d'interdire la vente de certaines attaches rapides. Elle indique également des mesures de sécurité nécessaires. Pour en savoir plus:

→ www.suva.ch/attaches-rapides

Tirer des leçons des accidents. Neuf nouveaux exemples d'accidents



Pour des formations de sécurité intéressantes, utilisez nos exemples d'accidents axés sur la pratique. Il s'agit toujours de savoir comment l'accident s'est produit et comment l'éviter dans l'entreprise. Les nouveaux exemples suivants sont disponibles:

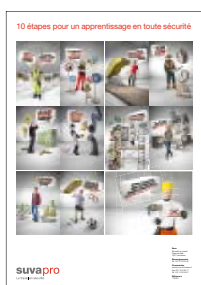
- Un opérateur écrasé par une plateforme élévatrice (www.suva.ch/waswo/13002)
- Tombé d'une trieuse à fruits (www.suva.ch/waswo/13029)
- Mort dans un compacteur (www.suva.ch/waswo/13030)
- Ecrasé par des plaques de marbre (www.suva.ch/waswo/13035)
- Un jeune travailleur temporaire tombe à travers un toit (www.suva.ch/waswo/13036)
- Chute de 21 m dans une gaine technique (www.suva.ch/waswo/13041)
- Chute d'une échelle: un apprenti se blesse (www.suva.ch/waswo/13064)
- Accident avec une pelle hydraulique: le conducteur décède (www.suva.ch/waswo/13066)
- Ecrasé par des poutres métalliques (www.suva.ch/waswo/13067)

Affiches pour les entreprises



- Votre chef vous a-t-il expliqué les règles vitales? // Affiche A4 // Réf. 55334.f
- Priorité à la prudence. Tu ne sais jamais ce qui va arriver! // Affiche A4 // Réf. 55335.f

Dix étapes pour un apprentissage en toute sécurité



Rappelez tous les jours aux apprentis les dix étapes pour un apprentissage en toute sécurité à l'aide de l'affiche A2 ci-dessus (réf. 77250.f). Les dix étapes sont également disponibles sous forme de brochure (88273.f) et de fichier PDF avec des informations complémentaires pour les formateurs, les apprentis et les parents (88274.f).

- www.suva.ch/apprentis > Kits de démarrage gratuits > Commander d'autres documents

Home office et travail au laptop: nos conseils



Si vous travaillez à domicile ou utilisez un ordinateur portable, vous devez absolument regarder les courts métrages de notre site web.

Le télétravail présente certains avantages, mais les bureaux privés sont souvent mal installés. Un mauvais aménagement peut provoquer des céphalées et des douleurs dans la nuque, les épaules ou les poignets. Même dans le train ou au restaurant, il n'est généralement pas possible de travailler dans une posture idéale et avec une lumière optimale. Il est donc d'autant plus important de connaître les points auxquels il faut faire attention.

- www.suva.ch/travail-sur-ecran

Acouphènes et surdité: protégez vos collaborateurs!



Les collaborateurs de salles de concert, de bars et de discothèques subissent une forte exposition sonore. Une personne travaillant quatre heures par semaine dans une salle de concert sans protection sonore doit s'attendre à une perte auditive à long terme. Dans le nouveau prospectus, les organisateurs de concerts et les exploitants de bars ou discothèques apprennent comment ils doivent protéger leur personnel de dommages auditifs.

- Acouphènes et surdité: protégez vos collaborateurs! Informations pour les organisateurs de concerts et les exploitants de bars ou discothèques // Prospectus A5 // Réf. 88278.f

Napo dans: Stress au travail!



Le stress au poste de travail entraîne des accidents, rend malade et coûte beaucoup d'argent. Dans le film «Stress au travail!», Napo attire l'attention sur les fréquents facteurs de stress du monde professionnel: surmenage, manque de temps, disponibilité permanente, comportement irrespectueux. Comme ce film coproduit au niveau européen est sans paroles, il convient à tous les publics.

- www.suva.ch/films (visionner et télécharger le film)
- www.suva.ch/waswo-f/DVD_379 (commander le DVD en ligne)
- www.youtube.com/suvasuisse (visionner le film et l'intégrer sur un site Internet)

Nickel dans les fumées de soudage: risque de cancer



La brochure «Attention, risque de cancer» fournit des informations sur les possibles expositions au nickel lors des procédés de soudage à l'arc et de projection thermique. Elle donne des indications et des recommandations sur les mesures de protection à prendre.

- Attention, risque de cancer: nickel dans les fumées de soudage. // Publication PDF // 12 pages A4 // Téléchargement: www.suva.ch/waswo/66130.f

Contribuez à la baisse des primes: prenez soin de vos collaborateurs.



En 2014, nous
allons reverser
120 millions de
francs à nos assurés.

Une diminution des accidents du travail et une réintégration rapide sont synonymes de baisse des coûts. En tant qu'entreprise à but non lucratif, nous redistribuons les excédents aux assurés sous la forme de primes plus basses. Cela paraît évident: en prévenant les accidents par des mesures efficaces, vous contribuez à maintenir les primes au niveau le plus bas dans votre branche. Veillez à la sécurité dans votre entreprise. Cela en vaut la peine. www.suva.ch/prime

suvarisk

Couverture à toute épreuve